

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 11

Artikel: Incorrigibles !
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agencesABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté à fin mars.

Pour éviter des frais de port inutiles, utilisez notre compte-chèques postal II.1160.

**SOBRIQUETS DE QUELQUES VILLAGES
CRUYÉRIENS VERS L'AN 1600**

DANS les nombreuses notes historiques laissées en manuscrit par le chancelier d'Etat Guillaume Techermann (1551-1618), homme d'une puissance de travail extraordinaire et l'un des plus distingués représentants de l'humanisme à Fribourg, se trouve une feuille où il transcrit de sa main les sobriquets, moitié français, moitié patois, connus de son temps, d'un certain nombre de localités de la Gruyère. Ce document, que M. Max de Techermann a bien voulu mettre à notre disposition, porte un titre latin *Mycterismi a monticolis in se invicem excogitati et agitati*, que nous traduisons par *Sobriquets imaginés par les montagnards et qu'ils aiment à se lancer les uns aux autres par plaisirnerie*.

Quelle est l'origine de ces bizarres dénominations. A quelles particularités historiques, ethnographiques ou physiologiques font-elles allusion? Il n'est pas possible de le dire. On croyait généralement qu'elles étaient d'origine plutôt récente. Or, il est intéressant de constater que, du moins dans la Gruyère, on en trouve une vingtaine, il y a déjà plus de trois siècles, et qui si, la plupart de celles qui étaient connues à l'époque de l'illustre chancelier ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui, deux cependant ont survécu, celles d'Estavanens et celle de Lessoc; cette dernière, toutefois, notamment altérée, n'est pas facile à identifier. Voici la liste de ces singulières appellations; nous donnons à côté, entre parenthèses, les dénominations publiées par les *Etrennes* en 1893.

Bataillaux de Charmey (lé cus pejants).

Patillaux de Crisuz (lé cus cojus).

Mal avisés des Arses qui laissent noyer leur gu.

Le ressont de Botterens.

Peil rousset du Grandvillard (lé bourata tsa).

Grosses taches de Lessot, des petits gostaz et des coingnets de bois avecq (lé tassets ou lé tata seion ou les tatséyau).

Escorche chevaux de Montbovon (lé manguiolls).

Les chasseurs de Neyrevues (lé groché tithés ou lé gros medjiâ).

Bourgeois de Gruyère (lé porta diôblios chu la chuvire ou lé menéthrei).

Verrat de La Tour (lé renallâre).

Belles femmes de Broc (lé bratha pacot).

Mange bacon d'Estavanens (lé medze bacon).

Carcassoux d'Albeuve (le dzicilia laitia, ou lé Chavoia).

Fromagioux du Pasquier (lés âno).

Bon buveur de Wauruz (Granta bocha, rin dedin).

Bien devotieux de Sales (lés orgoliâ ou les pâcha laordzou).

S'ils n'appuient bien, Wauru charra sur Vuadens.

Corbeyre deroche tout (lé corbé).

Villarvolaz resaime tout (lé coraillo).

(*Nouvelles Etrennes fribourgeoises.*)



QUAUQUIES DZANLIES

Dé d'cline que je ne fau jamé sè moquâ dâi dzéins que san sor, po cein qu'on ne sâ jamé cein qu'on paô déveni. Lé bin veré, mâ to parai l'ai a dai coup qu'on pâo pas sè teni dé rirè, ein oyeint lè reponses que fan.

Lo Dâvi à Brequiet étais dzo vilho valet, ie desai dinse que sè volliavè jamé mariâ po cein que lè fennés n'apportâvon dein onna mâison, quiè dâi pudzes et dai pôntes réspons.

On ne sâ pâ perquî lo Dâvi sè laissé ébloui, mâ adi ète que la Caton l'a bo et bin einvortolhi. La Caton étais onna rodze, et va sédè qu'on lè dit totès bounnès, àot totès croûyes.

Lo poâro Dâvi a vu dai grises et dai nairés, peindreint les annâies que l'a éta applieyi avoué ellia Caton. Le desai dai iadzo que l'aï farai rin d'allâ ein einfè, que savai dza kemin lai fasai. Lé derrâires annâies dè sa via, (kâ lé zu mò) n'avai tot parai pas étais lè plie croûyes, po cein que la Caton étais vegnâite sordâ à tzavon, et lo Dâvi pouâvè lâi deré quaquiés noms d'ozî.

Onna senanna apri que lo Dâvi l'a éta einterra, la Caton sè trovâvè vè lo borni, io le lavâvè quaquiés breques, quand lo Tienne aô Dzudzo vegne à passâ, s'approutzé dè la Caton, lâi teind la man, ein lâi deseint que l'avâi bin regretté de n'avâi pas pu allâ à l'einterrâ dè se n'hommo, po cein qu'ètais malado ci dzo quie. La Caton lâi a repondu :

— Vo zité bin honnito mâ ne pû pas mè rémarri to dè suite avoué ellia poëson dè loi que l'an fé.

Et la derrâire, lè elliaque ào vilho Conseillé que l'avai du dêmichena po cein que ie n'oiâi perin cein que sè desâi dein lè z'asseiblâties. L'ein éttai ion que n'avâi jamé fé tan dé puffa dein lè Consets, mâ étais retzo, et vo sédè que se l'ardeint pa po bailli de l'esprit, vo fâ adi trovâ d'ai z'amis eimpressâ à veronna pé vè vo.

Adon on iadzo, lo Conseillé étais zu baïre onna quartetta pé la Crâix-Biantze, l'étai ein hivé, ie fasai fraitzet, ie l'avâi einfata son grand gar-d'habit, qu'ètais drobliâ avoué dai pi dé tzats, et ie l'avâi douta ein arrevin. Quan lè que l'a volliu parti, et que ie reinfatavé sa forure, ion dè ellia que l'éton quie, sè dépatzé dè lai aïdi, tot ein lâi deseint :

— Et kemin va voutra dama?

Clli bravo Conseillé lâi repon :

— Ie vé tot ballameint avoué, po cein que le vint vilhe et que le kemincé à sè dèpliemâ.

J. à St-Jean.

INCORRIGIBLES!

MONSIEUR, après souper, lit son journal, s'amuse un moment avec ses enfants — s'il en a — raconte à Madame les incidents de la journée et les nouvelles reçues, puis il prend son chapeau pour aller à son cercle ou au café, faire son « iass ». C'est sacré.

— Oh ! papa, tu t'en vas déjà ! s'écrient en chœur les enfants, en cherchant à le retenir.

— Mais, chéris, fait la maman, avec un sourire moqueur, vous savez bien que votre papa ne se plait pas à la maison. Il lui faut « son » café.

— Allons, Zéphirine, qu'avances-tu là? Quand donc t'ai-je dit que je ne me plaisais pas à la maison?... Tu n'est pas gentille, tu sais, oh ! pas du tout.

— Enfin, je suis bien naïve. On ne changera pas tes habitudes. Tâche, au moins, de ne pas rentrer trop tard.

— Mais non, mais non... Allons, au revoir.

Monsieur est parti. Les gosses s'en vont au lit et Madame, après avoir tout mis en ordre, reprend son ouvrage de couture.

Il est minuit passé. Monsieur, qui a perdu plusieurs parties, ne veut pas rentrer bredouille et s'obstine. Allons, à la revanche.

La revanche n'en est pas une. Nouvelle défaite. L'un des partenaires de Monsieur, que la chance a favorisé, consultant sa montre, déclare sagement qu'il en a assez et veut rentrer.

Mais Monsieur proteste :

— Allons, encore une. Il n'est pas si tard.

On brassé les cartes.

— A qui de « donner » ?

— A moi.

— Alors, « donnez » bien.

— On tâchera.

— Ah ! quel triste jeu ! Que voulez-vous donc que je fasse avec ça?...

Monsieur, qui, par contre, voit la chance lui revenir, dit :

— Jouons !

Et l'on joue. Monsieur gagne. Il faut continuer, dans l'espoir de compenser les pertes du début. Le partenaire chançard, dont la veine semble faillir, veut tenter encore la partie. Les cartes tombent sur le tapis, la conversation s'anime, les contestations commencent et, à l'horloge, l'aiguille avance. C'est samedi ou plutôt dimanche matin ; le cafetier a « pris une permission ». C'est le grand soir des noctambules.

Les parties se succèdent, jusqu'au petit jour, qui risque soudain un regard indiscret par l'imposte.

— Cette fois, messieurs, c'est l'heure ! fait le cafetier, qui a vu rôder un agent dans la rue.

— Quelle heure?...

— Mais cinq heures et demie, je vous prie.

— Pas possible?

— C'est comme ça.

— Que va dire ma femme?

Et la conversation recommence dans l'office, à la lumiére vacillante d'une bougie, sur les moyens — car il y en a plusieurs, paraît-il — d'échapper aux justes reproches de Madame.

— Le meilleur moyen, dit quelqu'un, c'est de ne pas rentrer.

L'avis ne paraît pas avoir beaucoup de succès. Les esprits sont inquiets.

— Moi, en temps ordinaire, je m'arrange toujours à rentrer entre minuit et une heure trois quarts. Parce que, à ce moment-là, la pendule sonne trois fois un coup : minuit et demi, une heure et une heure et demie. Alors, vous comprenez ?...

— Oui, mais vous savez la farce arrivée à ce mari qui rentrait au moment où il sonnait trois heures. Craignant l'alarde et tout en se déchaussant, il lance un regard furieux à l'indiscrète pendule : « Allons, c'est bon, c'est bon, on sait bien que c'est une heure ; pas besoin de le répéter trois fois ! »

— Eh ! bien moi, fit un troisième, j'ai encore un autre moyen, excellent : Je monte l'escalier à reculons. Un jour, un matin, plutôt, où je rentrerais après cinq heures, ma femme, entendant du bruit dans l'escalier, vint ouvrir la porte de l'appartement. En me voyant, elle ne s'aperçut pas tout d'abord que je lui tournais le dos : « Alors, d'où peux-tu venir à ces heures ? C'est une honte ! » me fit-elle d'un ton courroucé. « Mais, ma chère amie, lui répondis-je du ton le plus calin possible, je ne rentre pas, tu vois bien que je sors. »

— Allons ! allons ! Messieurs, c'est l'heure ; le laitier va vous surprendre ! interrompit le caïf, en poussant ses clients vers la porte.

J. M.

DEVANT SON ASSIETTE

 L'HIVER nous quitte, mais comme à regret, car il ne se presse pas ; quand on le croit parti, il revient soudain, comme Basile au second acte du « Barbier de Séville ». Ainsi, en ce moment, il est bel et bien encore des nôtres et se fait sentir, brrr ! C'est égal, ses derniers jours sont venus ; il agonise. Or avec lui vont disparaître pour quelques mois — trop courts, hélas ! — certains plaisirs particuliers à la saison froide, ainsi les banquets, les bons dîners, avec le dos contre la cheminée ou le fourneau et les pieds dans la chancelière. Il faut avoir chaud à table ; un dîner dans une chambre froide ne dit rien et l'indigestion vous y guette.

C'est donc bien l'occasion de parler du roi des gourmets, de Brillat-Savarin, l'auteur de la « Physiologie du goût », qui fut l'hôte de Lausanne, où il voulut bien trouver de son goût les poisssons du lac et le « petit blanc ».

Dernièrement, dans le dessein de se procurer les ressources nécessaires pour un monument à Brillat-Savarin, on avait organisé à Paris, un cycle de fêtes gourmandes. A cette occasion M. Georges Montorgueil écrivait :

L'auteur de la « Physiologie du goût » n'était pas un cuisinier ; ce n'était qu'un homme d'esprit qui savait apprécier la cuisine. Et comme il ne l'estimait que loyale, saine et délicate, c'était vers la cuisine française que l'inclinait sa préférence. On le fait renaître et l'on fait bien. Il y a là autre chose qu'une amusette et un divertissement de bons vivants. Notre cuisine est une des formes de notre influence à l'étranger.

Si Brillat-Savarin existait encore, il nous dirait, sans doute, que nous avons cessé de cultiver les vertus de la table. Les menus des dîners officiels sont lamentables dans leur uniformité ; les dîners privés le sont-ils moins ? Tous se ressemblent. L'ordonnance des festins n'est plus dans la saveur surveillée des plats, mais dans la somptuosité du couvert. La pompe du couvert s'est étendue jusqu'aux mets : le chef de cuisine est devenu une sorte d'impresario qui ne travaille que pour la mise en scène.

Comme on a raison d'invoquer la souriante image de Brillat-Savarin ! Il nous rappelle un des temps les plus glorieux de la cuisine française. Il a défini, en d'impeccables formules, cette science de savoir manger sans laquelle il n'est menu qui tienne, et surtout de savoir pour quoi nous mangeons. La gastronomie devrait s'enseigner à l'école, à l'égal des sciences exactes ; c'en est une. Cet avisé psychologue est im-

mortel pour s'en être fait le Descartes. Quand son livre parut, ce fut une révélation : Einstein ne fait pas plus de bruit ; Brillat-Savarin ajoutait, clair et direct, à la joie du festin celle d'en pénétrer le sens.

Un de ses émules, Charles Monselet, a laissé un portrait réussi de l'aimable gastronome. La nature, explique-t-il, l'avait prédestiné à son importante fonction. Elle lui avait donné une haute taille, une santé robuste et un fond précieux de bonne humeur. Sans ambition, enclin à l'étude, suffisamment riche, il semblait devoir mener l'existence paisible et heureuse d'un avocat de province qui a son couvert mis dans toutes les bonnes maisons. Jusqu'à trente-quatre ans, on le vit aller et venir dans ce fertile pays du Bugey, tantôt s'attablant aux grasses hôtelleries, où les volailles rôtissent par chapelets, tantôt faisant vis-à-vis à quelque jovial curé, souriant au « Pater noster » qui était la prière d'avant-dîner du brillant élève des Joséphistes de Belley ; d'autrefois, tenant tête à de brillants chasseurs que sa verve autant que son appétit éblouissait. « Dès lors, écrit Monselet, s'amassaient dans sa mémoire ces précieuses recettes, qu'il devait léguer à la postérité : la fondue, l'omelette au thon, le faisan étoffé ».

La Révolution venue, les électeurs eurent l'étrange fantaisie de l'envoyer à l'Assemblée constituante. La cuisine électorale n'était pas son affaire. On l'appela à des fonctions simplement municipales. Il y fut zélé et distraît à la fois. Ces temps agités troublaient ses digestions ; prudemment, il s'éloigna, il voyagea, alla jusqu'en Amérique, où le souvenir est resté de quelques plats de sa façon. Lorsqu'il rentra, la Terreur passée, le Directoire, qui payait en assignats, menait grand train. La joie de survivre tempérait la détresse des finances. La vie de société, doucement, se reconstituait ; la famille prenait plaisir à se retrouver à table ; Brillat-Savarin, ruiné, accepta des postes de tout repos, résigné, en homme qui a plus d'estomac que de caractère, à tous les changements de régime, et tenant que le meilleur des gouvernements est le gouvernement où l'on dîne : ce qui est d'une morale un peu courte, mais les peuples qui l'oublient s'en repentent parfois à l'expérience. Augereau en fit un commissaire aux armées du Rhin ; Napoléon un conseiller à la cour de cassation. Ce fut sur ce siège important qu'il élabora sa « Physiologie du goût ».

L'ouvrage parut, anonyme, en 1826. Sa sagesse épicerie, ses notations débonnaires, ses méditations sur un objet qui réunit l'unanimité des suffrages des hommes, lui valurent un accueil enthousiaste. Le livre était « dédié aux gastronomes parisiens par un professeur, membre de plusieurs sociétés littéraires et savantes ». Les lecteurs étaient priés d'adresser leur avis à M. Laplanche, préparateur, 23, rue des Filles-Saint-Thomas. A cette adresse, le rez-de-chaussée était occupé par une officine que tenaient trois pharmaciens. On supposa que le livre avait l'un d'eux pour père. On était loin de soupçonner qu'il était de M. le conseiller à la Cour de cassation qui habitait l'étage supérieur, dans la même maison.

Elle existe encore, cette maison : elle porte à présent le numéro 11. Elle n'a pas changé d'aspect. Intacte, avec ses hautes et larges fenêtres, les guirlandes sculptées de sa façade sur la rue de Richelieu, dont elle fait l'angle. Brillat-Savarin avait choisi cette demeure, attiré, il en fait confidence, par la clientèle de gourmets dont le Palais-Royal était alors le rendez-vous. Là, il se trouvait au centre du royaume de la table, à deux pas des Frères-Provençaux et de Véfour, dont il était l'habitue. Une fois par mois, il traitait chez lui ses compatriotes. Il faisait confectionner en leur honneur les plats du pays, lequel passe encore pour la patrie de la bonne chère. A la fin du repas, que la causerie prolongeait (car « mets caquéte », dit Grimod de La Reynière, ne digère que mieux !), il lisait quelques pages de ses méditations. Ses convives, qu'elles mettaient en belle humeur, pressaient

l'amphithéâtre de les publier. Il redoutait l'épreuve : enfin, il céda. Mais s'il vit son livre paraître, à peine jouit-il de son succès. Il mourut quelques semaines plus tard, le 2 février 1826, d'une pleurésie qu'il avait contractée le 21 janvier, à la messe anniversaire de la mort de Louis XVI, à St-Denis.

A bon vin... — Monseigneur est en tournée de confirmation dans son diocèse. La cérémonie vient d'avoir lieu dans la petite église de Trou-la-Rouquette, et le bon vieux curé de la localité est tout fier d'avoir son évêque à déjeuner à sa table.

Tout en savourant les mets préparés par Philomène la respectable servante du curé, Monseigneur boit à petites gorgées le vin dont est rempli son verre.

— Eh bien, Monseigneur, que dites-vous de ce cru ?

— « Bonus vinus », répond l'évêque, laconique.

Les convives — car il y a là trois ou quatre ecclésiastiques — se regardent interloqués. Monseigneur vient de commettre un barbarisme épouvantable. Monseigneur aurait-il donc désappris le latin ?...

Mais voici qu'on apporte une bouteille, poussiéreuse à souhait. La primeur en est, naturellement, pour l'évêque qui, sentencieusement, fait connaître son avis en disant :

— « Bona vina »...

Stupeur de nouveau, parmi les convives. « Bona vina ! » Qu'est-ce à dire ? Est-ce ainsi qu'on s'exprime en latin ?... Monseigneur a sûrement perdu la mémoire...

Le repas se poursuit néanmoins. On arrive au rôti et, bien entendu, Philomène l'accompagne d'une bouteille de derrière les fagots.

— « Bonum vimum ! » déclare le prélat joyeusement après y avoir goûté...

— Oh ! Monseigneur, s'écrie le vieux curé, je croyais... j'avais peur que...

— Peur de quoi, je vous prie ?

— Que vous aviez oublié le latin... Pensez donc : « bonus vinus, bona vina »... Enfin, vous venez de dire... comme il fallait....

Alors l'évêque :

— Que voulez-vous que je vous dise, monsieur le curé !... A bon vin, bon latin !...

LE TABAC

Plaisir pur, volupté suprême ! Assis au coin d'un feu brillant, Qu'il est doux près de ceux qu'on aime De passer le soir en fumant ! Un vase où le tabac abonde D'abord est offert à la ronde : Telle, aux grands festins de jadis, Dans un cercle nombreux d'amis Passait la coupe fraternelle. Tous, inspirés d'un même zèle, De leur bouche en pressaient les bords Bientôt chaque pipe est débordé. Il faut voir le fumeur habile : Il vide et rejette avec soin La cendre, débris inutile Qui tombe et se disperse au loin. Un nouveau tabac la remplace : Des doigts adroïtement poussé, De tous côtés il est pressé. De même, au siège d'une place, Vingt canons, à la fois chargés, Préparent les feux et la foudre Qui dans peu vont réduire en poudre Les murailles des assiégés. Et, comme sous la mèche ardente Eclate le coup meurtrier, Sous l'allumette pétillante S'allume un rapide brasier On fume alors : l'air qu'on aspire Au fond du palais se retire Et fait place aux flocons épais D'une bienfaisante fumée, Qui vers le ciel s'élève en paix Comme une vapeur embaumée. L'œil la suit au plus haut des airs, Ainsi, sur la plaine des mers, Le matelot fixe la trace Du flot salé qui lentement Se forme, s'éloigne et s'efface Au sein de l'humide élément. Tous deux offrent la même image : C'est le temps qui s'évanouit, C'est la grâce d'un beau visage,